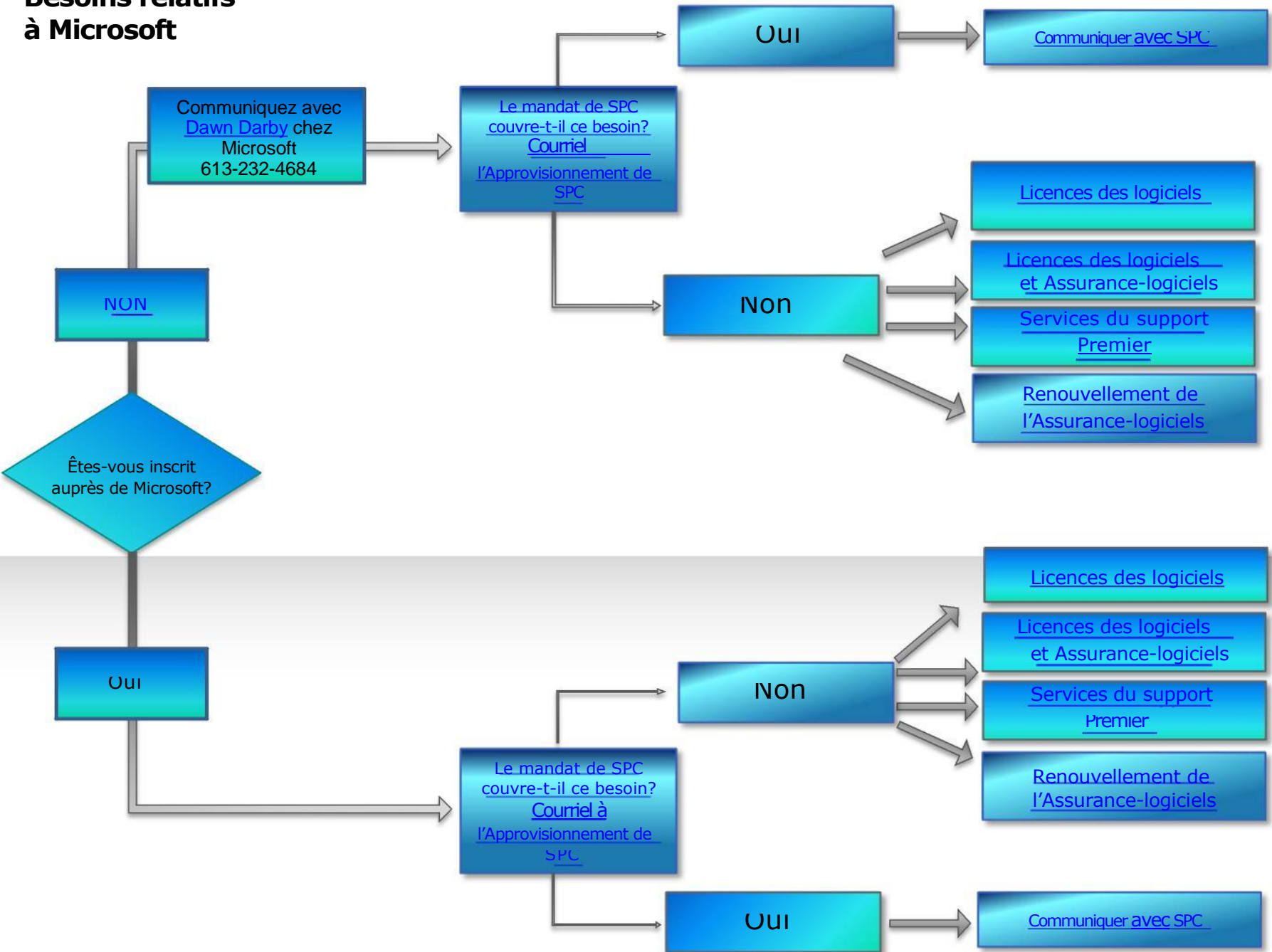


Besoins relatifs à Microsoft



Fonctionnement du programme Select Plus

Programme Select Plus. Le programme de licences Select Plus permet à un affilié inscrit de commander des licences et des services s'il (1) dépose une commande minimale admissible d'après la définition donnée dans la liste de produits, (2) souscrit et conserve au moins un contrat admissible ou (3) cite une commande qui aurait pu être admissible après la date de prise d'effet du contrat actuel, mais qui a été passée dans le cadre d'un autre contrat dans les 12 mois précédents. **Les modifications au contrat seront effectuées et établies la dernière semaine de chaque mois.**

Le contrat. Le contrat dure trois ans et prend fin le 31 mars 2017; deux options d'une année permettent de le prolonger jusqu'au 31 mars 2019. Les clients doivent communiquer avec Microsoft pour obtenir les formulaires de commande nécessaires à la transaction.

Demande de prix. Les clients (affiliés inscrits) peuvent demander les prix des licences offertes par Microsoft dans le cadre du programme Select Plus en communiquant avec le revendeur autorisé à : microsoftgoc@softchoice.com. Les affiliés inscrits doivent préciser tous les pays dans lesquels ils utiliseront les licences.

Préparation des documents nécessaires. Une fois le prix et les formulaires de commande transmis par le revendeur, le client peut soumettre à TPSGC le prix, la demande de tous les fonds nécessaires (y compris les taxes applicables) et les signatures obligatoires, l'attestation de contrat à fournisseur exclusif et d'appel d'offres limité remplie, ainsi que les réponses aux questions du CT et la justification de fournisseur unique à des fins de traitement.

Factures et paiements. La livraison de licences de logiciels et l'acceptation de paiements sont effectuées par le revendeur pour clients importants; celui responsable du contrat Select Plus est Softchoice. Le paiement complet des achats de licences de logiciels doit être effectué dans les 30 jours suivant la remise de la facture.

Nouvelles licences de logiciels avec l'Assurance-logiciels et son renouvellement (Accord Entreprise – EN578-142903/EE)

Fonctionnement du programme Entreprise.

Généralités. Le programme Entreprise fixe les modalités selon lesquelles un affilié inscrit peut acquérir des licences de produits et des services. Dans le cadre de ce programme, le client et ses affiliés peuvent s'inscrire pour commander des licences de produits et s'approvisionner en services.

Inscriptions directes. Les affiliés directement inscrits qui passent une commande doivent choisir un conseiller logiciel autorisé de leur région et collaborer avec lui. Le conseiller logiciel contribuera à la préparation de la commande, puis la transmettra à Microsoft. Microsoft enverra la facture directement à l'affilié inscrit selon les modalités de paiement applicables au type d'inscription. Microsoft peut verser des honoraires aux conseillers logiciels et à d'autres tiers autorisés en échange de leurs services de conseil aux affiliés inscrits.

Le contrat. Le contrat dure trois ans; deux options d'une année permettent de le prolonger jusqu'au 31 mars 2019. Ce contrat multiministériel permet aux clients d'acheter de nouvelles licences de logiciels avec l'Assurance-logiciels (AL), de renouveler l'Assurance-logiciels de licences existantes et d'acheter des licences (« Step-Up » pour des éditions inférieures ou certaines licences admissibles afin d'acquérir des éditions supérieures de produits.

Les modifications au contrat seront effectuées et établies la dernière semaine de chaque mois. Pour qu'une demande soit traitée, tous les documents nécessaires (voir ci-dessous) doivent être reçus au plus tard le vendredi avant la dernière semaine du mois.

Programme « Step-Up ». Les clients qui ont une Assurance-logiciels active avec une édition inférieure de certains produits peuvent migrer vers une édition supérieure grâce à une licence (« Step-Up ». Par exemple, un client qui a BizTalk Server Édition Standard (la licence admissible) et est inscrit à l'Assurance-logiciels peut acquérir une licence (« Step-Up » de BizTalk Server Édition Entreprise. Le client a le droit d'utiliser le logiciel au moyen d'une licence (« Step-Up », à condition de posséder et de conserver une licence du produit admissible. Le client ne peut pas transférer la licence du produit admissible séparément de la licence (« Step-Up ». Les droits perpétuels du client octroyés par la licence (« Step-Up » remplacent ceux de la licence associée au produit admissible.

Engagement de fonds. Pour acheter de nouvelles licences de logiciels avec une Assurance-logiciels (AL) ou renouveler une Assurance-logiciels de licences existantes, il faut engager des fonds jusqu'au **31 mars 2017**. La période couverte de l'Assurance-logiciels des affiliés actuels commence le 1^{er} avril de l'année d'achat jusqu'au 31 mars 2017.

Demande de prix. Le client peut demander les prix des licences et de l'Assurance-logiciels offertes par Microsoft dans le cadre du programme Accord Entreprise en communiquant avec Dawn Darby à dawn.darby@microsoft.com ou au 613-232-4684.

Préparation des documents nécessaires. Une fois le prix et les formulaires d'inscription transmis par Microsoft ou le revendeur, le client peut soumettre à TPSGC le prix, les formulaires d'inscription, la demande avec tous les fonds nécessaires (y compris les taxes applicables) et les signatures obligatoires, l'attestation de contrat à fournisseur exclusif et d'appel d'offres limité remplie, ainsi que les réponses aux questions du CT et la justification de fournisseur unique à des fins de traitement.

Factures et paiements. La livraison de licences de logiciels et l'acceptation de paiements sont effectuées par Microsoft. Le paiement complet doit être effectué au plus tard 30 jours après la date de facturation.

Fonctionnement du programme de support Premier.

Généralités. Le programme support Premier fixe les modalités selon lesquelles un affilié inscrit peut acquérir des services de support Premier. Dans le cadre du programme support Premier, les clients et leurs affiliés peuvent commander des services de support Premier en remplissant un bon de travail des Services aux entreprises.

Le contrat. Le contrat dure trois ans et prend fin le 31 mars 2017; deux options d'une année permettent de le prolonger jusqu'au 31 mars 2019. Ce contrat multiministériel permet aux clients d'acheter des services de support Premier pour les trois prochaines années. **Les modifications au contrat seront effectuées et établies la première semaine de chaque mois.** Pour qu'une demande soit traitée, tous les documents (voir ci-dessous) doivent être reçus au plus tard le 30 du mois.

Engagement de fonds. Le contrat de services de support Premier exige l'engagement obligatoire de fonds pour un an.

Demande de prix. Le client peut demander les prix des services offerts par Microsoft dans le cadre du programme de support Premier en communiquant avec Riccardo Pivetta à ripivett@microsoft.com ou au 613-212-2377, ou bien Korry Lavoie à klavoie@microsoft.com ou au 6139403328.

Préparation des documents nécessaires. Une fois les formulaires de bons de travail d'entreprise transmis par Microsoft, le client doit les déposer à TPSGC, ainsi que la demande avec de tous les fonds nécessaires (y compris les taxes applicables) et les signatures obligatoires, l'attestation de contrat à fournisseur exclusif et d'appel d'offres limité remplie, ainsi que les réponses aux questions du CT et la justification de fournisseur unique à des fins de traitement.

Factures et paiements. La prestation de services de support Premier et l'acceptation de paiements sont effectuées par Microsoft. Le paiement des services de support Premier doit être effectué au complet dans les 30 jours suivant la remise de la facture.

Q : Qui dois-je joindre à TPSGC?

R : Contrat Select Plus : Mustafa Hafidh

Mustafa.Hafidh@tpsgc-pwgsc.gc.ca 873-469-4659

R: Enterprise and Premier Support Contrat: Mustafa Hafidh

Mustafa.Hafidh@tpsgc-pwgsc.gc.ca 873-469-4659

Q : Où dois-je envoyer les documents?

R : Tous les documents doivent être envoyés à la Direction générale des approvisionnements par l'intermédiaire des Attributions centralisées. Pour en savoir plus sur les documents requis, voir [Accord Entreprise](#), [Contrat Select Plus](#) et [Contrat du support Premier](#).

Notez : Toute demande de TPSGC doit passer par La direction du dirigeant principal de l'information (DDPI). SVP contacter DDPI a l'adresse suivante : Tpsgclogicielmateriel.PWGSCsoftwarehardware@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Q : Puis-je acheter des logiciels Microsoft avec une carte d'achat?

R : Non, tous les achats doivent passer par TPSGC.

Q : Pourquoi dois-je engager des fonds pour trois ans afin de faire des achats dans le cadre de l'Accord Entreprise?

R : Le cadre du contrat a été conçu de sorte à réduire le fardeau du renouvellement annuel de l'Assurance-logiciels et à permettre au gouvernement de faire des économies pendant les cinq prochaines années.

R : Ces contrats sont multiministériels, donc tous les ministères y ont recours. Ils sont modifiés une fois par mois, et le présent document précise à quel moment les modifications sont traitées.

Q : Pourquoi dois-je obtenir des formulaires de commande de Microsoft?

R : Les formulaires fournissent des détails et des coordonnées qui sont intégrés au contrat.

Q : Qui est mon revendeur autorisé?

R : Si vous ne connaissez pas votre revendeur autorisé, communiquez avec Microsoft. Le revendeur autorisé du contrat Select Plus est Softchoice.